



Rencontre

des enfants avec le Père Noël et avec les habitants de la commune pour la célébration d'Halloween, lors des animations organisées par l'association de parents d'élèves.



SOMMAIRE

- P. 2 à 13 > Vie Municipale
- P. 14 à 16 > Riom Communauté
- P. 17 à 22 > Associations
- P. 23 > Etat civil, Manifestations,...
- P. 24 > Infos pratiques

L'année 2015 restera à jamais marquée par les événements tragiques qui se sont déroulés à Paris et je voudrais une fois de plus rendre hommage à toutes ces victimes de la barbarie, jeunes ou moins jeunes, lâchement abattues parce qu'elles incarnaient un mode de vie qui nous caractérise et qui prône la tolérance, la liberté, l'égalité et la fraternité.

L'état d'urgence nous concerne tous, la vigilance est de mise, les ministères de l'intérieur et de l'éducation nationale ont publié une série de consignes concernant les établissements scolaires, avec des mesures de sécurité particulières.

Bien que nous soyons dans un environnement moins risqué de par notre situation géographique, je demande à toutes les personnes, notamment à tous les parents d'élèves, de respecter les consignes de sécurité qui pourraient être imposées aux abords et dans l'enceinte du groupe scolaire.

Avant de vous présenter mes vœux pour 2016, je voudrais vous informer brièvement des affaires en cours, communales, législatives, et intercommunales.

L'actualité Envaloise, au fil des conseils municipaux, c'est avant tout le démarrage des travaux de l'espace culturel le 8 Janvier 2016 pour une durée maximale de 14 mois.

Ce projet est subventionné à hauteur de 133.000 € par le Conseil Départemental et 150.000 € par l'état soit plus de 50 % du coût du projet 533.000 € HT.

Pour le reste, le conseil municipal et moi-même organiserons courant 2016 un débat public pour faire un point plus précis sur nos engagements et évoquer avec vous tous les sujets en cours de décision ou de réalisation, notamment le très haut débit et la redevance incitative.

Dans le journal du mois de juin, je vous parlais de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation territoriale de la République) : celle-ci a été adoptée par le Parlement



et le Sénat le 16 juillet 2015. En synthèse, pour les articles principaux qui nous concernent directement, le seuil au-dessous duquel toute communauté de communes sera obligée de fusionner est passé de 20 000 à 15 000 habitants et la désignation des élus communautaires restera comme actuellement, fléchée à l'occasion d'une élection municipale et non pas au suffrage universel direct comme prévu dans la proposition.

A la suite de la promulgation de cette loi, le Préfet a proposé un schéma de fusion des communautés au mois d'octobre. Si cette proposition était adoptée en l'état, à partir de janvier 2017, avec Limagne d'Ennezat, Riom communauté, et Volvic sources et volcans nous formerions une communauté d'agglomération de 64 000 habitants, de quoi peser dans l'esprit d'un futur pôle métropolitain face à la communauté urbaine de Clermont-Ferrand.

Enfin, au fil des conseils communautaires, on retiendra surtout, après bien des discussions et des reports, la prise de compétence de la petite enfance jusqu'à 6 ans. Cette prise de compétence indispensable permettra à tous les jeunes parents en recherche d'une solution de garde pour leurs enfants et domiciliés sur des communes non pourvues de crèches collectives de bénéficier d'un traitement égalitaire avec les autres communes de la communauté.

Je tiens à remercier pour cela les Maires de Riom et de Mozac qui donnent ici un signe fort de solidarité envers les autres communes de la communauté.

Je termine, en vous souhaitant au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du tout le personnel communal, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers. Formulons le vœu que 2016 soit l'année du retour de la paix, de la prospérité, de la solidarité, et de la fraternité.

Christian MELIS

VIE MUNICIPALE

Agence postale

À la reprise du travail de Laétitia MEUNIER début 2016, Muriel PAUL rejoindra Chantal LEITE et Claudine LONGCHAMBON au secrétariat de la mairie.



Secrétariat mairie

2 missions essentielles :

- 1. Accueil du public pour formalités administratives et renseignements divers
- 2. La gestion de tous les dossiers liés au fonctionnement de la collectivité (personnel - budget - état civil - élection - urbanisme etc...) ainsi qu'au suivi des projets.

Services techniques

Nicolas MOULY : Arrivé en novembre 2008, titulaire d'une formation de paysagiste, Nicolas assume la responsabilité de la gestion et de l'entretien des espaces verts.

Alain GOUMY : Arrivé en novembre 2006, titulaire du permis PL et des CACES, Alain assume la responsabilité de la gestion de tous les problèmes de voirie.

Gregory ANDRAUD (BILL) : Titulaire de nombreux permis et disposant d'une très bonne connaissance en travaux publics Bill était détaché à la voirie. A sa demande il a été mis en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1^{er} Novembre 2014.

Joaquim PASCAL : Arrivé en Septembre 2015, Joaquim est actuellement en situation contractuelle d'agent polyvalent en remplacement de Grégory ANDRAUD (Bill) qui a demandé une mise en disponibilité et qui reste donc toujours membre potentiel de l'équipe.



De gauche à droite sur la photo : Irène / Pauline / Corinne Aliette / Françoise / Barbara / Gisèle / Sylvie et Asma.



Encadrement école, périscolaire et entretien des locaux

L'équipe d'employées municipales en charge de l'encadrement à l'école : garderies - cantine - centre de loisirs - études - activités périscolaires (TAP), ainsi que de l'entretien des locaux communaux.

Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie Républicaine Nationale du 11 Novembre a une nouvelle fois réuni beaucoup d'Envalois autour des enfants de l'école. Après un défilé dans les rues d'Enval au son du tambour, ce fut avec une grande attention qu'après les sonneries officielles jouées au monument aux morts par deux trompettes et un tambour que tous écoutèrent le message lu par Christian Mélis, le maire. La matinée s'est terminée en mairie autour du traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Activité du Centre Communal d'Action Sociale



Au terme de notre première année de fonctionnement nous souhaitons vous présenter le bilan de notre activité.

Nous avons principalement orienté notre action sur deux fronts, **l'Aide directe et l'Information**.

AIDE DIRECTE : Nous sommes intervenus en conseil, en soutien ou en aide auprès de personnes qui n'ont pas hésité à venir nous rencontrer. Parfois pour de simples renseignements, ce qui nous a permis de les diriger vers des interlocuteurs spécialisés mais aussi, dans certains cas, pour des besoins plus importants.

INFORMATION : Nous avons organisé le repas du nouvel an le 18 janvier, mis en œuvre le plan canicule cet été, participé au forum des associations le 29 août et communiqué sur la carte jeune nouveau monde du conseil régional, le 6 mars lors de la cérémonie « jeunes citoyens ».

Nous vous avons convié à participer aux réunions de présentation :

- Des services d'aide à l'amélioration de l'habitat, mise en place par les représentants de Riom-communauté le 6 février,
- Des conseils de sécurité aux aînés dirigés par les services de gendarmerie de Volvic le 2 avril.

Nous vous avons proposé des réunions d'information avec :

- Les services du SIAD de Riom Limagne et le concours de la directrice des services et du vice-président du syndicat le 18 février,

- Un moniteur de secourisme des sapeurs-pompiers de Riom qui nous a expliqué le fonctionnement du défibrillateur communal, le 29 août,
- L'association ADEF qui assure l'insertion des demandeurs d'emploi en proposant un ensemble de services à la personne le 29 octobre,
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique). Service aux personnes âgées, à leurs familles et aux professionnels, le 1^{er} décembre.

Nous avons lancé sur la commune deux collectes :

- Vêtements, linge, au profit de l'association des Paralysés de France du 1^{er} au 8 juin,
- Jouets de Noël au profit du Secours Populaire du 16 au 20 novembre.

En 2016, nous continuerons de répondre à toutes les sollicitations de personnes qui feront appel à nous, et bien sûr, toujours avec la même discrétion. Nous pourrons tout au long de cette année, après avoir fait connaissance avec les principales institutions en 2015, vous proposer des réunions à thème plus dirigées sur la prévention. D'ailleurs, si vous souhaitez que nous abordions un thème particulier, faites le savoir en mairie nous essaierons d'y répondre.

DERNIÈRE MINUTE : Réserver dès maintenant votre dimanche 10 avril 2016, nous vous proposerons, en partenariat avec le CCAS de Malauzat un après-midi récréatif, très convivial, autour d'un spectacle cabaret à 15h.

**Les membres du CCAS,
vous souhaitent une bonne année 2016.**



VIE MUNICIPALE

Résultat du concours des maisons fleuries 2015

Christian Melis a présidé cette réception en rappelant la tradition mais également le devoir de mettre à l'honneur les Envalois et Envalois qui, par leur amour des fleurs, de la nature et de l'esthétique, fleurissent et embellissent le cadre de vie de notre village. Lorsqu'une fleur est plantée par les habitants ainsi que par les employés municipaux c'est une passion, un talent, une envie, un métier qui s'expriment, mais surtout un sourire aux habitants de toujours, et un message d'accueil aux visiteurs d'un jour. Après avoir exprimé la reconnaissance de toute l'équipe municipale pour le travail accompli, il a ensuite félicité tous les participants sans distinction de classement non sans oublier d'associer Nicolas et Alain ainsi que tous les employés municipaux qui œuvrent tous les jours au service des habitants de notre collectivité.

- 1^{er} M. & Mme Barreau André
- 2^{ème} M. & Mme Tinet Marc
- 3^{ème} M. & Mme Couderc Robert
- 4^{ème} M. & Mme Ravet René
- 5^{ème} Mme Santo Romano Renée
- 6^{ème} M. & Mme Chretien Claude
- 7^{ème} Mme Goulefer Marie Louise
- 8^{ème} M. & Mme Marques Antonio
- 9^{ème} Mme Longchambon Gabrielle
- 10^{ème} Mme Chomard Martine
- 11^e Exco M. & Mme Perrot Josette
- 11^e Exco M. & Mme Lozneau Antoine



Cette année,



vous allez être recensé(e) !

Le recensement se déroulera du **21 janvier au 20 février 2016**. Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Il permet aussi de connaître les caractéristiques de la population, entre autres : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, logement.....

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Pour notre commune ils sont au nombre de trois.



Laure PAUL



Alexis DROUAULT



Patricia SUESCUM

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques **rigoureusement anonymes**, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

Renseignements : www.le-recensement-et-moi.fr

Minute de silence attentat

De nombreux Envalois et Envalois se sont retrouvés devant la mairie le lundi 16 novembre à midi, pour respecter la minute de silence organisée sur le plan national en souvenir des attentats de Novembre à Paris.





Ecole

LA PLUME DANS LES ÉTOILES.

Les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école d'Enval ont écrit et illustré par groupe des textes courts ayant comme sujet l'astronomie. Ils les ont déposés lors de la manifestation « nuits étoilées d'Auvergne » à Châtelguyon début octobre. Au cours de cette journée, les élèves ont aussi pu explorer différents thèmes de cette science à travers des ateliers pédagogiques et des conférences.

Certains de ces textes ont été reconnus et primés par le Collectif d'Astronomie de la Région Auvergne, organisateur de la manifestation. Ses représentants sont donc venus féliciter la qualité de l'ouvrage collectif et récompenser quelques productions individuelles plus marquantes.

Nul doute que cette approche croisant littérature et sciences a été l'occasion de rendre signifiant les apprentissages.

Texte écrit par Maxime et Alexandre :

La collision

Bidule l'extraterrestre à deux têtes se prépare à une collision entre sa planète et une autre. Il a préparé tout ce qu'il faut pour partir de sa planète. Il a pris son billet pour Bizarroche où son cousin habite. Il se dépêche, met tout ce qu'il faut dans sa nouvelle voiture bleue qui s'appelle machin et part au téléporteur.

Ouf, il est arrivé sur Bizarroche.

« Bonjour, cousin. Ça va ?

- Oui et toi, bien arrivé ?

- Oui. Quand la collision

commence-t-elle ?

- Dans cinq minutes.

- Viens ! Allons la regarder.

- Non, je préfère garder un bon

souvenir de cette planète.

- Ok, alors allons prendre un

verre.

- A quoi en veux-tu ? A la pomme de terre ?

- 2 verres à la pomme de terre,

s'il vous plaît.

- Bien sur, voilà.

- Combien

madame ?

- deux

galactoses. »

Et ils vécurent

ainsi heureux.



113 enfants sont répartis cette année au sein de 5 classes avec une équipe pédagogique fortement renouvelée.

- M. Mirowski endosse la direction de l'école et la classe de 26 élèves de CM1/CM2
- Mme Baron se charge des 22 élèves de CE1/CE2
- Mme Chambon apprend les fondamentaux à 22 élèves de CP
- Mme Robert enseigne dans la classe ouverte à la rentrée à 23 élèves de MS/GS
- Mme Bresson accueille donc 20 élèves de TPS et PS

Deux projets signifiants concernant toute l'école sont en gestation. Le premier devrait se finaliser par une présentation fin mars de pièces musicales sur la scène du Forum REXY, projet accompagné par une musicienne intervenante. L'autre, plus scientifique, fera la part belle à l'étude des insectes et plus précisément des abeilles, notamment à travers l'observation quotidienne de l'organisation de ruches.

Travaux- Investissements

LANCEMENT LOTISSEMENT MONEYROUX

Lotissement de Moneyroux : les travaux ont débuté au début de ce second semestre 2015 par la réalisation des réseaux dans le chemin de Moneyroux. La partie spectaculaire fut la pose des imposantes citernes de rétention des eaux pluviales.



NETTOYAGE DES GORGES

Au cours de l'été 2015, la municipalité a fait procéder au débroussaillage des gorges d'Enval pour le plus grand bonheur des Envalois(es), petits et grands, et des milliers de visiteurs qui arpentent quotidiennement ce site exceptionnel, et emblématique de notre village. Cette intervention n'aurait pas pu être possible sans la générosité de M Joel MOUZIN et l'intervention financière de l'association APAGE que l'on remercie chaleureusement.



Avant



Après



Avant



Après

Déchèterie de Riom : plus de sécurité pour les usagers

Afin d'éviter les risques de chute et répondre à la réglementation, le SBA installe début novembre des garde-corps (protections) sur le site, pour la sécurité des usagers. Un dispositif qui implique de nouveaux comportements.

POURQUOI CETTE MISE EN PLACE ?

Les déchèteries sont considérées comme des installations recevant du public. Elles doivent répondre à une réglementation spécifique, dont la prévention des chutes et collisions, lorsque le quai de déchargement des déchets est en hauteur. C'est le cas du site de Riom, qui nécessite donc un dispositif antichute adapté.

A partir de début novembre, de nouvelles habitudes...

Les déchets devront être déposés sur les garde-corps, puis ensuite poussés dans les caisses dédiées.

Il est demandé de conditionner les déchets verts dans des contenants (caisses, sacs réutilisables) avant de les jeter sans leurs contenants.

Attention ! Le vidage direct de la remorque dans les caisses ne sera plus possible (sauf pour les gravats, dans une trémie).

Le SBA remercie l'ensemble des usagers de la déchèterie de leur compréhension.



Fibre optique : ce qu'il faut savoir

Dans notre bulletin municipal d'informations numéro 29 de Juillet 2015 nous faisons un récapitulatif des éléments à notre disposition sur l'arrivée de la fibre optique à Enval.

Souhaitant vous apporter des informations complémentaires concernant les modalités de raccordement des usagers, nous avons provoqué une rencontre avec la Direction Régionale d'Orange en Novembre 2015.

Bilan de notre entretien

■ ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR NOTRE COMMUNE D'ENVAL.

Le Partenariat Public Privé signé entre le conseil régional d'Auvergne, les 4 départements et Orange pour la construction du réseau fibre va être respecté. Le déploiement de la fibre sur la partie de la commune retenue sera terminé au 31/01/2016 pour la partie installation des armoires techniques et les câbles de transport, et dans le premier semestre 2016 pour le reste des installations.

Cette opération a eu pour objectif de créer un réseau passif qui permettra aux opérateurs qui contractualiseront avec la Région d'installer leurs équipements afin de proposer aux administrés concernés un raccordement à la fibre

IMPORTANT : Comme il nous avait été annoncé lors de la réunion publique qui s'est tenue sur Enval le (date à compléter), ce réseau fibre ne sera pas accessible par la totalité des habitants de la commune. Vous trouverez sur le site www.auvergnetreshautdebit la zone prévisionnelle de la commune qui a été prévue pour être couverte par ce réseau fibre dans le cadre du partenariat Public Privé signé.

■ RACCORDEMENT DES USAGERS «ÉLIGIBLES» AU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE INSTALLÉ.

Précision importante :

Au cours de la réunion publique organisée à la salle polyvalente d'Enval avec le concours du Conseil Régional et du Conseil Général il nous avait été annoncé que la livraison des prises de raccordement était prévue en 2 étapes : une première en janvier 2016 et une seconde en juillet 2016.

En fait, il ne s'agit pas de livraisons de prises de raccordement chez les usagers qui en feront la

demande, mais d'une mise à disposition d'un certain nombre de prises à destination des opérateurs présents sur la marché, qui auront en charge la commercialisation de celles-ci auprès des usagers souhaitant le raccordement.

Concrètement, le conseil régional va proposer le réseau en cours de construction actuellement, aux opérateurs, qui vont ensuite pouvoir le commercialiser en réalisant les raccordements des usagers qui demanderont la Fibre.

PROCESSUS / ÉCHÉANCIER ÉTABLI :

La réglementation impose au conseil régional, en charge du déploiement de ce réseau, différentes étapes de publication afin d'informer les opérateurs de l'avancement du projet avec des délais contractuels incompressibles de plusieurs mois. Pour Enval ces délais ne permettront pas un début de commercialisation de ce réseau avant le second semestre 2016.

Chaque opérateur fera le choix de commercialiser ou non ce réseau sur un calendrier qui lui sera propre. Pour cela, il devra d'une part contractualiser avec la Région pour disposer des prises prévues sur Enval et d'autre part installer et mettre en service ses équipements actifs pour desservir les armoires et donc les clients.

Une fois cette transaction réalisée le ou les opérateurs pourront commercialiser les raccordements auprès des usagers demandeurs.

IMPORTANT : L'achat des prises par les opérateurs présents sur le marché dépend de leur stratégie de développement et de leur programmation d'investissement. Sans prises disponibles chez les opérateurs, aucune utilisation de la fibre n'est possible.

En pratique il faut plusieurs mois pour que les prises achetées par les opérateurs soient rendues actives chez les usagers.

• Utilisation du réseau par les particuliers :

Pour utiliser la fibre optique à leur domicile les particuliers devront contractualiser leur demande de raccordement auprès de l'opérateur de leur choix. Ce raccordement sera réalisé par l'opérateur concerné **si celui-ci a acheté des prises.** Il concernera la pose d'une fibre entre le point de connexion situé sur la voie publique et le domicile du particulier, ainsi que

par la pose d'un boîtier spécifique à l'intérieur de l'habitation.

• **Coût pour le particulier :**

Il sera constitué de 2 composantes :

- **LE FORFAIT D'INSTALLATION** qui dépendra des opérateurs. Pour la société Orange et en dehors des périodes de promotion celui-ci se situe à 149 euros pour un pavillon, et il est offert pour les immeubles de plus de 3 logements.
- **L'ABONNEMENT MENSUEL :** variable selon les opérateurs il devrait se situer au tarif d'un abonnement adsl actuel.

Pour plus d'informations sur les tarifs ainsi que sur le programme de l'arrivée de la fibre en Auvergne vous pouvez consulter les sites des opérateurs ou le site « auvergne-très-haut-débit ».

>> BILAN

L'accès au réseau pour les zones d'Enval éligibles ne pourra se faire que par l'intermédiaire des prises de raccordement achetées par les opérateurs.

Aucun raccordement ne pourra être réalisé si les opérateurs n'achètent pas de prises.

La décision d'achat de prises de raccordement par la Société Orange par exemple ne sera pas prise avant mi-2016.

La Municipalité lance une enquête auprès de tous les habitants d'Enval pour formaliser les attentes/besoins afin de pouvoir soutenir et faire pression pour accélérer la réalisation des demandes de raccordement qui seront formulées (formulaire à remplir et à retourner en mairie distribué avec le Bulletin Municipal d'Informations de janvier 2016).

Carte de la zone éligible au réseau fibre sur la commune d'Enval



Un(e) Envalois(e), une histoire



C'est en 2007 qu'Antoine alias « Tony » Lozneau a posé ses valises de moto à Enval. De ses origines roumaines et de l'engagement de son grand-père et de son père contre toutes les formes d'oppression (pogroms* en Europe centrale dans les années 1920-30, engagement au sein des Brigades internationales en Espagne en 1937, militants actifs anti-nazi durant la guerre), Tony

Lozneau en a retiré un amour de la liberté et des convictions en acier trempé.

Mais c'est l'école républicaine en banlieue parisienne et l'implication de ses maîtres qui lui feront découvrir et aimer la poésie, la peinture et la littérature française. Cette fascination pour la littérature française était déjà en germe dans l'esprit des parents de Tony Lozneau qui voyaient dans les écrits des grands auteurs français un hymne à la liberté et à la culture universelle.

À travers ses recueils de poésie, Tony Lozneau veut rendre hommage à tous les hommes et les femmes de cœur et d'engagement. Tony Lozneau veut croire en l'humanité et s'efforce au gré de son inspiration de définir l'esprit du chemin qui conduit vers cette humanité rayonnante. Il ouvre des portes, tout en reconnaissant à chacun le droit à l'erreur, à l'essai, il veut élargir le champ des possibles.

Et comme il se plaît à le répéter, « Mon pays natal s'appelle la Terre ».

Oeuvres publiées :

- **1974** *Muse lierre*, Paragraphes littéraires de Paris
- **1999** *Les yeux pour croquer*, Editions la bartavelle
- **2009** *Conte-gouttes*, Editions Baudelaire
- **2014** *Tirgu-Frumos et autres pérégrinations*, Editions Baudelaire

Contact : tonyloz@orange.fr



*Le mot pogrom, d'origine russe désigne un assaut, avec pillage et meurtres, d'une partie de la population contre une autre. Il est passé dans d'autres langues pour désigner un massacre de Juifs notamment en Russie

La salle des jeunes accueille les jeunes Envalloises et Envallois de 11 à 17 ans les mercredis et samedis en période scolaire ainsi que durant les vacances scolaires.

La salle est un endroit de rencontre, d'échange, de partage entre les jeunes mais aussi un lieu d'apprentissage de l'autonomie.

« À la salle, il y a beaucoup d'activités à faire, les sorties sont géniales : le laser-game c'est ce que je préfère ! Et on s'éclate tous ensemble ! » Kévin G.

Durant l'année scolaire 2014/2015, la salle a accueilli beaucoup de jeunes pour diverses activités et sorties. En juillet, nous avons profité des fortes chaleurs pour faire des glissades sur l'eau, plus ou moins acrobatiques...! Nous avons aussi beaucoup ri lors de la soirée mexicaine, surtout avec la piñata; que nous avons créée !!! La Crêpe « Party » du mois de septembre a été une réussite grâce aux nombreux jeunes venus faire sauter les crêpes ! Pendant les vacances d'octobre, la sortie Tir à l'arc fut très appréciée des plus jeunes comme des plus grands...! Et cette belle journée se termina en beauté avec une soirée raclette lors de laquelle la salle affichait complet !

« J'aime aller à la salle pour m'amuser avec mes potes, on rigole bien et les activités et sorties sont supers et variées ! » Baptiste D.

J'espère que vous serez encore plus nombreux à venir cette année pour partager d'excellents moments lors des différentes activités et sorties proposées, comme le Bubble bump, le

karaoké, la construction d'une cabane, les battles, les chiens de traineau, la cuisine, les tutos beauté...

Un programme est disponible à chaque période de vacances scolaires, directement à la salle ou sur le site internet de la mairie ou encore la page FaceBook de la salle. Une programmation d'activités est proposée entre les vacances scolaires, les mercredis et samedis.

« À la salle on s'amuse beaucoup et j'aime bien participer aux activités et sorties de la salle, venez rigoler avec nous ! » Lily R.

NEWS : Je propose désormais de fêter les anniversaires les mercredi ou samedi à la salle des jeunes, avec les jeunes de la salle et l'accord du jeune concerné.

N'hésite plus à nous rejoindre à la salle des jeunes ! Pauline





Les petites frimousses du **centre de loisirs**

Depuis la rentrée scolaire le centre de loisirs a repris son activité, répondant ainsi aux demandes des parents et attentes des enfants qui sont de plus en plus nombreux à venir partager la bonne humeur des mercredis.

Au-delà des activités aussi diverses que variées qui ravissent petits et grands, c'est avec enthousiasme que nous sommes partis en bus à Châtel-Guyon (ballade

autour du livre), nous avons fait du pain, chaque enfant à ramené à la maison une boule de pain fait avec leurs petites mains.

Vacances de Toussaint, après une heure de bus nous sommes arrivés au centre équestre des poneys bleus à Blot l'Église. Une journée autour du poney, pansage, câlins et ballade dans les bois.



T.A.P.

>> TAP POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE



Activités constructions et de création d'automne en extérieur



Et enfin, préparations d'activités pour Noël.

>> TAP POUR LES ÉLÈVES DE PRIMAIRE

Dans le cadre du temps périscolaire de 15h30 à 16h30 à l'école, diverses activités sont proposées aux enfants, (boxe, escrime, capoeira, etc.) Depuis le mois d'octobre, les enfants se sont durement préparés pour la mise en place du spectacle « Sous les étoiles » qu'ils ont présenté le vendredi 18 décembre 2015 à 20h30 à la salle polyvalente d'Enval.

Initiation à la boxe



Les lundis, nous allons par petits groupes découvrir la bibliothèque d'Enval.



Projet « Ateliers municipaux Espace culturel inter associatif »

JUIN : présentation par la Société FUNDERMAX d'un principe de bardage extérieur esthétique, demandant peu d'entretien.

AOUT : le cabinet ADquat Architecture a déposé la demande de permis de construire. La consultation des entreprises a été lancée pour un estimatif de travaux de 525 400 € HT. Le calendrier des travaux prévoit un démarrage du chantier le 1^{er} décembre 2015 pour une durée de 14 mois.

OCTOBRE : plus de 80 entreprises ont répondu à l'appel à candidature sur les 14 lots. La commission d'appels d'offres a proposé de retenir les entreprises les mieux placées (suivant les critères prix, compétences techniques et qualité) pour un montant de travaux de 448 502 euros HT soit 17% de moins que l'estimation.

Ecole, centre de loisirs, cantine, garderie, petite enfance

JUIN : une réflexion a été menée pour une remise à plat de tous les tarifs cantine, garderies, étude et centre de loisirs. La variation des tarifs est plus en concordance avec les différentes tranches du quotient familial.

Les tarifs pratiqués par les communes voisines ont été pris en compte pour la tarification à appliquer à la rentrée 2015. La réévaluation des tranches du quotient familial est d'environ 2%.

AOUT : modification de l'organisation de l'étude surveillée. La nouvelle équipe enseignante qui sera en place à la rentrée scolaire ne pourra assurer le service d'étude surveillée que 2 jours sur 4. Pour assurer la

pérennité du service, bien qu'il ne soit pas obligatoire, la municipalité propose de mettre à disposition des agents municipaux pour assurer la surveillance les 2 jours restants. L'organisation générale des emplois du temps des employés sera revue en conséquence.

NOVEMBRE : le numérique à l'école : constitution du dossier de demande de subventions pour financer le projet dont le budget prévisionnel est de 20 000 €. Les subventions de l'Etat couvrent 60 % du montant, celle de RIOM CO : 10 % et la commune finance la différence, soit 30 %. Les 3 classes de primaire seraient équipées d'un tableau, un vidéo projecteur, un ordinateur portable, des enceintes. Un équipement adapté sera également à disposition de la maternelle. Une formation est prévue pour les enseignants.

DECEMBRE : petite enfance (enfants de 0 à 6 ans hors scolarisation) : le conseil vote à l'unanimité le transfert de cette compétence à Riom Communauté. Une participation financière de toutes les communes pour la gestion de l'ensemble des structures est instaurée. Il est prévu la mise en place d'un guichet unique pour orienter les parents et informer des structures d'accueils possibles.

Travaux

JUIN : Approbation de l'avant-projet des travaux d'éclairage public du chemin de la Bigue et de Moneyroux à réaliser par le Syndicat d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme.

Suite à un problème de sécurité vis-à-vis des piétons aux abords de la route départementale 405 soulevé par la Société des Eaux de Volvic, une étude d'aménagement a été réalisée par la

Direction des Routes du Conseil Départemental. La commune d'Enval ne participe que pour la partie obligatoire la concernant (signalisation horizontale et mise aux normes des panneaux situés sur la commune d'Enval), soit une participation de 3 252 € HT sur un budget global de 41 122 € HT.

AOUT : Dans le cadre de l'aménagement d'ensemble de l'AFUL de Moneyroux, la commune retient l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des équipements publics (lot n° 2) pour un montant de 423 189 € HT. L'AFUL prend en charge ses équipements collectifs.

Dans le diagnostic de l'ensemble du réseau d'assainissement réalisé par SAFEGE en 2014, il a été préconisé de renouveler les conduites très anciennes qui relient le centre Clémentel à la rue des Foranches. En mai 2015, des travaux de réparation ont dû être réalisés en urgence (coût : environ 20 000 €). La commune a confié à GEO CONCEPTION une mission de maîtrise d'œuvre pour étudier la réfection complète du réseau estimée à environ 50 000 € HT.

L'AFUL de la Basse-Garde ayant présenté un projet d'aménagement de 28 lots dans le secteur de la Basse-Garde, la commune doit réaliser des équipements publics. Une partie sera financée par l'AFUL dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP) avec aménagement du chemin des Gausses et de l'avenue de la Libération. Le conseil municipal confie la maîtrise d'œuvre à GEO CONCEPTION.

OCTOBRE : attribution du marché pour la réfection du chemin de la Boule à l'entreprise EUROVIA pour 96 000 € TTC.

Un nouveau coup de chapeau à Jacques Pessaud qui a enrichi nos bulletins municipaux de Juin et Décembre 2015 par ses caricatures humoristiques.

Conseil Municipal

Plan Local d'Urbanisme

OCTOBRE - DECEMBRE : Le conseil municipal a décidé d'engager la procédure de modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme ayant pour objet la modification d'un article concernant l'implantation des constructions par rapport aux voies en zone d'activités. Le dossier a été mis à disposition du public pendant une durée de un mois (du 2 novembre au 1^{er} décembre). Aucune observation n'ayant été faite, la modification a été approuvée en décembre.

Finances – Personnel communal Subventions aux associations

JUIN : Souscription de l'emprunt de 200 000 € prévu depuis 2014 pour financer les investissements réalisés début 2015.

OCTOBRE : le conseil donne son accord pour la création de 2 emplois non permanents pour les services techniques (temps complet) et pour les services périscolaires et entretiens locaux (temps partiel) pour pouvoir recruter en cas de besoin.

NOVEMBRE : La proposition de répartition des subventions aux associations d'un montant total de 14 000 € est acceptée par le conseil.

RIOM Communauté

Coopération intercommunale

DECEMBRE : Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunal présenté par le préfet. La fusion proposée est celle des communautés de communes de Volvic Sources et Volcans, Riom Communauté et Limagne Plaine d'Ennezat qui représente 32 communes et environ 65 000 habitants.

Protocole de gestion urbaine et sociale de Riom communauté destiné aux gens du voyage résidant sur le territoire : la proposition est acceptée par le conseil.

Divers

JUIN : Signature d'un contrat avec la Société QCS Services pour une mission d'accompagnement technique et administratif concernant la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée avant le 27 septembre 2015.

Un nom de voie privée a été créé dans le cadre de l'aménagement du lotissement de Fontblanche : impasse de la Chave.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et le Plan Communal de Sauvegarde sont mis à la disposition de la population en mairie.

Le conseil approuve la motion pour la sauvegarde des libertés locales présentée par Monsieur le Maire et adoptée par l'Association des Maires ruraux de France.

OCTOBRE : le conseil municipal répond favorablement au projet Wifi 63 lancé par le conseil départemental en partenariat avec La Poste qui prévoit un équipement permettant aux habitants et visiteurs un point d'accès public à internet, libre, gratuit et sécurisé. La commune participe uniquement à l'abonnement annuel de 288 € HT, avec un engagement de 3 ans. Le point d'accès retenu est dans le bâtiment de la mairie.

Les Amis d'Enval : L'association «Les Amis d'Enval» est en cours de création. L'objectif principal sera de conduire le projet d'élaboration d'un ouvrage mémoire sur notre commune en liaison avec le groupe «Centre France». Le conseil municipal donne son accord de principe pour un engagement en tant que caution financière vis-à-vis d'un emprunt à réaliser en cas de besoin.

DECEMBRE : Fixation du taux de la surtaxe assainissement pour 2016 : augmentation de 0,03 cents par m³ portant le taux à 0,30 cents par m³.

Le conseil municipal décide de fermer l'accès public du secrétariat de mairie tous les mardis afin de traiter les dossiers en cours dans de meilleures conditions.

Accueil des nouveaux arrivants

Après les élections de mars 2014, les nouveaux membres du conseil municipal se sont appropriés leur mission et se sont engagés dans leurs commissions respectives, communales ou intercommunales. Aujourd'hui, après presque 2 ans d'exercice et une certaine expérience, nous proposons d'organiser chaque année une réception pour les nouveaux arrivants sur notre commune afin de faire connaissance, et d'échanger avec eux sur la vie de notre commune, ses projets, ses actions, ses services, son tissu associatif

afin de répondre à toutes leurs interrogations autour du verre de l'amitié. Pour cela nous proposerons dans les prochaines semaines une réunion d'accueil aux habitants arrivés sur notre commune après le 1^{er} janvier 2014. Vous souhaitez y participer, nous vous demandons de bien vouloir communiquer vos coordonnées en mairie par mail (mairie.erval@orange.fr) ou sur simple appel téléphonique (04 73 38 23 82) afin que nous puissions vous contacter le moment venu.

3^{ème} journée Petite Enfance

Samedi 6 février 2016 se tiendra la 3^{ème} Journée Petite Enfance organisée par l'ensemble des acteurs du territoire de Riom Communauté, au service des 0-3 ans. Ce sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la petite enfance, de découvrir les services et structures existants sur le territoire de Riom Communauté, d'échanger sur les pratiques et expériences de chacun... Tout au long de la journée, parents et jeunes enfants auront la possibilité de participer aux diverses animations proposées par les partenaires autour du livre, de la motricité, des jeux, des activités manuelles, de l'éveil musical, du portage, du massage...

De 9h30 à 13 h, salle polyvalente, à Ménérol.

A noter la nouvelle adresse du Relais d'Assistants Maternels de Riom Communauté qui a déménagé dans les locaux situés 3 rue du 19 mars à Riom.

Bibliothèque intercommunale d'Enval

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15h30 - 18h30 / Mardi : 13h30 - 15h00
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois 10h - 11h30 (plus particulièrement accueil des tout-petits mais ouvert à tous)

Tél. : 04 73 38 5958

LE PASSE-LIVRES :

Un point est à éclaircir : le but du passe-livres est que le livre voyage !

Ne le ramenez donc pas forcément dans la caisse où vous l'avez pris. Elles vous attendent :

A la boulangerie / Devant la mairie / Au cabinet médical / A la poste.

L'heure du conte pour les enfants jusqu'à 3 ans aura lieu à Enval, le 6 avril à 10h30.

A bientôt !

L'équipe de la bibliothèque

Jardins de la Culture

L'ancien site du couvent des Rédemptoristes a été rebaptisé « Les Jardins de la Culture »

Véritable futur centre culturel pour le territoire de Riom Communauté, et au-delà, cet ambitieux projet permettra une convergence de diverses formes de culture dans un lieu de vie paysager de qualité.

Les élus de Riom Communauté et de la ville de Riom souhaitent faire de cet endroit un espace ouvert et propice aux échanges et aux partages.

Subtil mélange entre rénovation des bâtiments existants et constructions neuves, cette réalisation s'intégrera parfaitement dans le cadre historique du quartier et renforcera le dynamisme de la communauté et de la

ville de Riom. Seront proposés sur le site :

- Un aménagement paysager de qualité respectueux du développement durable
- Une Médiathèque nouvelle génération
- Un Relais d'Assistants Maternels
- Un cinéma
- Les écoles d'Arts Plastiques et de Musique dans les bâtiments du couvent

Les travaux devraient débuter vers la fin 2016 pour s'étaler jusqu'en 2019 selon le programme de coordination établi entre les différents pôles d'aménagement programmés.





Halle de Riom :
nouveau marché
depuis le 4 novembre :
le carreau de nos
producteurs

**CHAQUE MERCREDI
DE 16H30 À 19H30**

Le marché alimentaire de la halle de Riom a lieu chaque samedi matin de 7h à 13h.

Depuis le 4 novembre dernier, un nouveau rendez-vous supplémentaire est proposé aux amateurs de produits locaux en vente directe. Entre 15 et 20 producteurs sont présents chaque mercredi de 16h30 à 19h30 sous la halle de Riom.

Viande de veau, bœuf, charcuterie, volaille, œufs, légumes frais et transformés, fruits, miel, safran, tomes de montagne, cantal, Saint-Nectaire, yaourts, plantes aromatiques et médicinales... de provenance locale.

Les exploitations sont situées en moyenne à 35 km de Riom (dans un rayon de 100 km maximum) : Allier, Cantal, Combrailles, Sancy, Limagne sont les terroirs d'origine de ces produits de qualité : bio, AOC, appellation Montagne. Ce second marché hebdomadaire est issu de la volonté des élus de développer les circuits alimentaires de proximité, c'est-à-dire rapprocher les producteurs et les consommateurs. Mais il vise également à mettre en valeur la Halle, et la qualité de sa rénovation, tout en contribuant à animer le centre-ville riomois.

Animation du Patrimoine

Du 9 janvier au 13 février : cycle de conférences proposé par le service Animation du patrimoine du Pays de Riom.

De 14h30 à 15h30 - salle du Tribunal, maison des associations de Riom

• **Du 8 janvier au 5 mars :** expositions de photographies proposées par le service Animation du patrimoine.

Du mardi au samedi de 15h à 17h - salle d'exposition de l'Office de tourisme Riom-Limagne, 27 place de la Fédération à Riom



Nouveau Parking à Riom rue des Dagneaux

Riom Communauté vient d'aménager un parking derrière la Gare de Riom, rue des Dagneaux, sur l'ancien terrain occupé auparavant par Gédimat.

Ce parking de 100 places, gratuit et éclairé, est ouvert 24h/24 aux automobiles, depuis le 19 octobre 2015.

Un système de vidéo-protection est en cours d'installation sur le site.

Exposition Serge Moscona

Fleurs brisées

Peintures et dessins au musée Mandet jusqu'au 20 mars 2016

Visites commentées

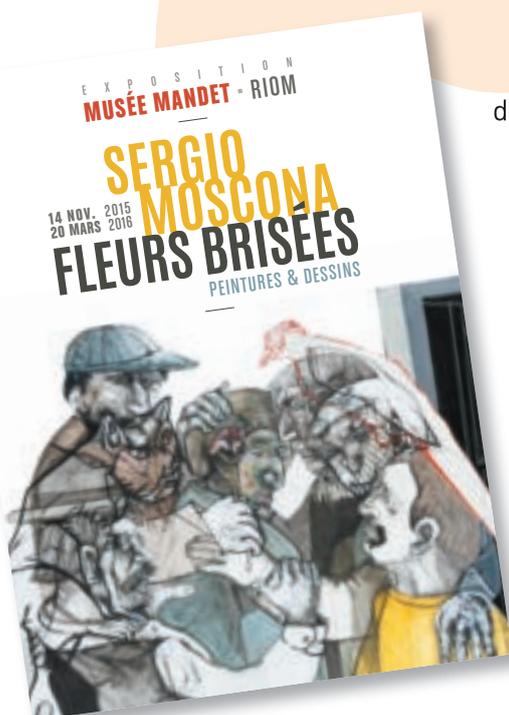
Les dimanches à 15 heures et à 16 heures et sur rendez-vous au 04 73 38 99 94

Horaires de l'exposition :

Du mardi au dimanche. De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier

Prix d'entrée :

Plein tarif : 3 € /
Tarif réduit : 1,50 € / Groupe de plus de 15 personnes : 1,50 € / Gratuit pour les moins de 18 ans / Gratuit le mercredi.



Réouverture de la piscine Béatrice Hess à Riom après travaux

Comme prévu la piscine a rouvert ses portes au public le **31 août**.

Son inauguration officielle après travaux a eu lieu le 7 novembre dernier.

A noter que les tarifs n'ont pas subi d'augmentation importante (les +2% habituels) bien que l'équipement soit rénové.

Les horaires d'ouverture au public sont inchangés :

PERIODE SCOLAIRE

- Lundi : 9h30 - 14h / 16h - 19h30
- Mardi : 12h - 14h / 17h - 19h30
- Mercredi : 14h30 - 19h
- Jeudi : 12h - 14h / 17h - 19h30
- Vendredi : 12h - 14h / 16h - 21h30
- Samedi : 14h - 19h
- Dimanche : 8h - 13h

PETITES VACANCES

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi : 11h - 19h
- Vendredi : 12h - 21h30
- Dimanche : 8h - 13h

VACANCES D'ÉTÉ

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi : 11h - 19h
- Vendredi : 12h - 22h
- Dimanche : 9h30 - 17h30

**RAPPEL :
COMME
NOUVEAUTÉ
IMPORTANTE
LE PORT DU
BONNET DE
BAIN SERA
DÉSORMAIS
OBLOGATOIRE
POUR TOUS**



Plus d'informations sur
www.riom-communauté.fr
ou piscine@riom-communauté.fr
Tél. : 04 73 64 45 50



Club de l'âge d'or

Comme chaque année les adhérents du club ont pu participer à de nombreuses sorties et activités qui avaient été proposées lors de notre Assemblée Générale du 10 février 2015.

Le 1^{er} avril nous avons assisté à une soirée spectacle avec Shirley et Dino pour l'inauguration du Casino de Châtel-Guyon.

Le 16 avril c'est à la maison des congrès de Clermont-Fd que nous avons assisté au spectacle de variétés organisé dans le cadre du Festival de notre fédération départementale Génération Mouvement. Le 2 mai une Truffade nous réunissait à St Agoulin.

Le 25 juillet les amateurs de friture se sont retrouvés au bord de l'Allier au Pont de Joze.

Le 2 août en route vers l'Aubrac nous avons découvert ses paysages, sa flore, ses hommes et ses saveurs. Après un déjeuner où l'aligot était à l'honneur, nous avons visité le musée de la Cabrette et des traditions populaire de l'Aubrac : une immersion dans le monde de cet instrument pas comme les autres !

Le 9 Juillet et le 6 août nous étions dans les Combrailles pour nos rencontres pédestres avec nos amis du Club Vermeil de Manzat.

Le 29 août nous avons participé au Forum des Associations organisé par le comité des fêtes d'Enval dans le cadre de la fête patronale.

Le 15 septembre ce sont nos amis de Manzat, Loubeyrat, St Hippolyte et Chatel qui nous rejoignaient pour notre randonnée annuelle.



Le 10 octobre nous étions au Casino de Châtel-Guyon pour assister au Spectacle des Chœurs des Hommes.

Le 25 octobre un repas nous réunissait au restaurant « La Chaumière » au gour de Tazenat.

L'année se termine par notre Loto **le 29 novembre** et comme chaque année par notre repas de Noël en décembre.

Si vous êtes intéressé par les jeux de société : belotte, scrabble, triomino et autres, venez nous rejoindre le mardi après-midi à partir de 14h30 au local du Club.

Les Baladins de l'Ambène

Gros renfort d'acteurs chez les Baladins de l'Ambène pour la saison 2015-2016 ! L'atelier-adultes, renforcé par 5 grands ados, a vu arriver avec grand plaisir de nombreuses recrues et compte désormais 17 acteurs. Des amateurs de tous âges, désireux avant tout de s'amuser, et qui répètent dans une totale bonne humeur, tous les mercredis, à partir de 19h15. Ils préparent actuellement leur prochain spectacle, La Croisière du Nulle Part Ailleurs, qui sera donné dans le local des Baladins, transformé en vaisseau spécial pour l'occasion ! Ils emmèneront une trentaine de spectateurs par séance dans un voyage express autour du monde, un spectacle d'înatore qui mêlera sketches humoristiques et dégustation de plats variés, représentatifs des pays visités. Le tarif sera de 12 € (incluant spectacle, cocktail de bienvenue, plats et champagne). 12 € pour faire le tour du monde, vous avouerez que c'est une croisière plus que discount ! Six dates seront proposées (le nombre de places étant limité à 36 pour chaque représentation) : les samedis 5 mars, 19 mars, 30 avril, 21 mai et 11 juin. Pour être sûr



d'avoir une place au jour qui vous convient, vous pouvez réserver dès maintenant : baladinsdelambene@free.fr ou tél. 04 73 38 83 91. Les places seront définitivement réservées après règlement.

Les trois ateliers-jeunes ont également vu leurs effectifs augmenter en septembre. Ils sont 22, de 7 à 13 ans, tout aussi enthousiastes que leurs aînés, à profiter d'un apprentissage du théâtre et à préparer un spectacle, auquel participera aussi l'atelier-adultes, et qui sera donné le samedi 4 juin et le dimanche 5 juin, à la salle polyvalente d'Enval.

Amateur de spectacles, à vos agendas !

ASSOCIATIONS



APAGE



RECORD D'AFFLUENCE A L'ENVALAMBIC LE SAMEDI 24 OCTOBRE

Le soleil avait donné rendez-vous aux quelques 250 courageux marcheurs qui se sont élancés dès 8H30 à l'assaut des sentiers de l'APAGE, parcours agrémenté de « points de ravitaillement » où leur était offerte une collation bien méritée. Puis sur leurs montures pétaradantes mais tellement sympathiques, les amateurs de motos anciennes nous ont rejoints dans la matinée. Il était alors temps de passer au plat de résistance, le traditionnel repas cuit à l'alambic.

Cette 6^{ème} édition a rassemblé 620 convives, comme toujours dans une ambiance festive, jazzy et conviviale, autour du menu concocté sur le thème des produits locaux cuisinés au marc de raisin.

QUELQUES CHIFFRES

650 kg de viande dont 800 saucissons - 300 kg de patates - 140 pains - 690 parts de pompes aux pommes (excellentes - encore bravo à la boulangerie d'Enval «Aux délices de Clara»).

Pommeraiie, A Eric, notre alambicair attitré et préféré, A Corinne et aux enfants du centre de loisirs pour la décoration, Et bien sûr, aux 60 bénévoles, dans tous les corps de métier (serveuses, plongeurs, cuisiniers, commis d'alambic, déménageurs, décorateurs, peleurs de patates, éplucheurs d'oignons, préposés aux entrées, colleurs d'affiches, barmen, tastevins...) qui n'ont pas ménagé leurs efforts et sans lesquels rien ne serait possible.

80 litres d'apéritif local à la cerise - 225 litres de vin du pays, rouge et rosé - 150 L de bière - 15 L d'eau de vie - 1 parquet-salon de 192 m².

ET AUSSI...

Pendant ce second semestre 2015, la mairie a fait débroussailler les Gorges (voir article page 7). Ces travaux ont permis de remettre en valeur ce site emblématique de la commune. Ils se sont élevés à 6.840 €, financés à hauteur de 5.000 € grâce à une subvention de M. Joël MOUZIN et pour le solde sur les fonds propres de l'APAGE.

UN GRAND MERCI

A nos partenaires toujours fidèles - Etablissements Leclerc - Société des eaux de Volvic - IGESA - la



Tennis Club

La nouvelle saison a bien démarré pour le Tennis Club d'Enval. En effet ce sont 190 participants qui se sont affrontés sur nos terrains durant 3 semaines lors du tournoi open. Dès le 26 septembre, notre équipe d'encadrement composée de Franck Martel, Justine Chavouet éducateurs et Yohan Lesgourgues, initiateur, donnaient rendez-vous aux enfants de l'école de tennis et aux adultes des groupes d'entraînement pour reprendre leurs activités.

Lors de notre assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 20 novembre à la salle polyvalente d'Enval en présence de M. J-P Chrétien, Nadia Lesgourgues soulignait que le nombre de licenciés connaissait une légère diminution et signalait que 4 équipes seniors étaient

engagées en championnat d'automne, 7 en championnat de printemps ainsi que des équipes jeunes dans presque toutes les catégories. Elle confirmait que les différentes animations seraient reconduites cette année.

En fin de séance, Nadia annonçait à l'assemblée que Dominique Beaulaton souhaitait quitter le conseil d'administration. Deux nouveaux membres nous ont rejoint : Frédéric Diot et Pierre Gay, merci à eux.



La saison 2015-2016 est commencée depuis 3 mois mais les premiers résultats sportifs n'atteignent pas les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous n'avons pas changé l'encadrement de nos équipes. Stéphane Delaporte et David Porte restent coachs des groupes 1 et 2. L'équipe 1 pour laquelle le recrutement avait été ciblé manque cruellement de réussite d'abord parce qu'il y a trop de blessés de longue durée actuellement (7).

et Manuel Vieira l'ont dirigée à tour de rôle. La solution est venue de l'intérieur, Eric Demigne joueur du club s'est proposé pour prendre la destinée de ce groupe. Sa démarche a été unanimement saluée, les joueurs lui ont fait confiance et les victoires sont là.

Notre casse tête reste le budget, nous avons 35 000 euros de charges pour fonctionner pour un compte d'exploitation de 47 000 euros. Cette saison se présente mieux que l'an passé puisque nous avons pu réaliser nos 2 concours de pétanque. Par contre le tournoi René Robin Nicole Rellier n'a pas eu lieu pour cause de vigilance orange (orage et fortes pluies). A ce sujet nous remercions le Conseil Départemental et la caisse du Crédit Agricole de Riom qui nous ont alloué des subventions pour prendre en charge les frais. Nous remercions aussi les Conseils Municipaux d'Enval et de Marsat qui malgré des budgets en baisse maintiennent nos subventions alors que nos politiques préconisent la réduction des subventions aux associations. Il nous reste 6 manifestations pour boucler la saison, les calendriers que nous vous avons proposé fin décembre, des grilles pour gagner une dinde pour Noël, un concours



U8 9

de belote, un repas dansant, un loto et un tournoi de foot à 6. Votre aide nous est précieuse, elle peut l'être encore plus en venant au stade supporter nos équipes, l'entrée est gratuite.

Il n'y aurait pas de foot séniors sans équipes de jeunes. Nos 29 jeunes licenciés à Enval évoluent au sein du groupement Sources et Volcans Foot composé de 115 jeunes qui sont licenciés dans les clubs de Volvic, Sayat, Malauzat et Enval Marsat. Nous offrons à ces jeunes de bonnes conditions d'entraînement avec un encadrement diplômé, le tout avec le label de la Fédération Française de Football. Là aussi c'est un gros budget puisqu'il nous faut 131 euros par joueur pour couvrir tous les frais.



U6 7 A

Ensuite les défaites sont toujours dans les dernières minutes. L'équipe 2 subit les contrecoups de la 1 mais a trouvé une ossature qui fonctionne bien. Pour les 2 groupes les victoires sont de bonne facture, ce qui laisse beaucoup d'espoir pour la suite. Pour la troisième équipe c'est d'autant plus compliqué que nous n'avions pas de coach au départ de la saison, Stéphane Delaporte, David Porte

Yoga



Nous pratiquons nos cours de Yoga à l'école d'Enval, si vous aussi souhaitez retrouver votre forme et votre souplesse venez nous rejoindre...

Les cours ont lieu 2 fois par semaine, les lundis de 19h à 20h30 et les mardis de 18h45 à 20h15. Deux séances d'essai gratuites vous seront proposées avant l'adhésion.

Les cours sont ouverts à tous et c'est avec plaisir que nous vous accueilleront...



Pour tous renseignements : Marie Aline BLANCHER, notre professeur : 04 73 38 95 57 / Jocelyne BULIDON : 04 73 63 17 25 / Catherine SOARES : 06 62 83 00 13 / Cécile BLANC : 06 38 78 32 87



Nouveau conseil d'administration :

Présidente : Nadia Lesgourgues
Vice Président : Claude Chrétien
Trésorière : Cécile Barnérias
Secrétaire : Murielle Nouet
Membres : Stéphane Lalle, Françoise Vouaux, Frédéric Diot et Pierre Gay

Prochaines dates à retenir :

- Dimanche 17 janvier : Loto
- Samedi 2 avril : Carnaval
- 25/26 juin : Fête de l'école de tennis et finales du tournoi interne
- 18 juin : ACE 6 – 10 ans
- 31 août au 18 septembre : tournoi open

Renseignements : Nadia LESGOURGUES : 06.30.29.19.12

La saison 2015-2016 de notre association a démarré de façon toujours aussi dynamique. Nous apprécions tous les bienfaits de la pratique de la gymnastique d'entretien !

L'événement de l'année fut le repas de gala organisé pour les 30 ans de l'association, âge vénérable pour notre association.

Les actuels et anciens adhérents furent au rendez-vous le 28 février dans la salle polyvalente d'Enval.

Cette soirée se termina tard dans la nuit et nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont contribué à cette réussite.

Ce fut un moment magique et plein de surprises que nous avons dédié à Françoise, notre merveilleuse monitrice.

Elle ne cesse, depuis 30 ans, d'innover, de chercher de nouveaux exercices pour faire travailler tel muscle, caché derrière la fesse ou le bras, et dont nous ignorions jusqu'alors le nom et l'existence, mais qui, à l'usage, s'avère être le plus précieux pour courir, sauter ou pédaler avec un maximum de plaisir.

Et puis vint Internet ! Pour Françoise, dont l'imagination créatrice est sans limites, ce fut une révélation !

Elle apprivoise tous les exercices et musiques les plus modernes pour nous en faire profiter chaque lundi et jeudi de la semaine. Elle achète chaque année de nouveaux engins de torture (élastiques, pumps, steps, ...). Elle nous invente des contorsions corporelles que nous n'aurions même pas imaginées possibles... Même en ville, ils ne font pas mieux !

Pour cette rentrée, la Gym Musicale d'Enval compte une soixantaine d'adhérents.

Comme les années précédentes, nous avons renouvelé notre participation à la course pédestre : La Clermontoise. Notre association est fière de contribuer à la lutte contre le cancer du sein.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée fin juin.

Nos horaires sont maintenus de 19h45-20h45 tous les lundis et jeudis.

Possibilité de 3 séances d'essais.

Cotisation annuelle 2015-2016 : 50 euros par personne, 90 euros pour un couple.

Tarif dégressif appliqué pour les arrivées en cours d'année (janvier à juin).

Renseignements :

• *présidente* : 06 85 53 78 70 / • *vice présidente* : 04 73 38 36 72 / • *secrétaire* : 06 84 62 87 30



Les Amis d'Enval

L'ASSOCIATION LES AMIS D'ENVAL A VU LE JOUR

L'association a pour but toute action destinée à valoriser le patrimoine Envalois et assurer la promotion de la commune pour le plus grand nombre. Le 22 Octobre 2015, l'assemblée générale constitutive a élu les premiers membres du conseil d'administration : Jean-Jacques Germain (Président), Jean-Marie Pérona (Secrétaire), Jean-Christophe Robin (Trésorier), Jean Caillaud (Secrétaire adjoint) ainsi que les membres fondateurs Christian Melis et Jean-Pierre Chrétien.

Notre premier grand projet est un livre sur Enval ; il a été lancé fin novembre et le livre devrait être mis en vente fin octobre 2016. Nous avons souhaité une organisation la plus professionnelle possible pour que le résultat soit à la

hauteur de notre ambition et satisfasse le plus grand nombre.

En amont, les sujets et la documentation sont fournies par l'association et nous espérons une grande contribution des habitants d'Enval ainsi que des associations pour mettre à disposition temporaire tous les documents qui pourraient aider à la réalisation. Ensuite, l'édition, l'accompagnement rédactionnel et technique seront assurés par La Montagne Centre France. Enfin, un journaliste professionnel, un photographe et une équipe spécifique seront dédiés à la mise en page. L'ouvrage d'environ 175 pages, que nous souhaitons de qualité, sera en couverture cartonné. dessalement@gmail.com



Une nouvelle équipe a été formée à l'issue de l'assemblée générale du 9 octobre 2015, encore petite équipe, mais motivée, et volontaire pour tenter d'animer notre village et rassembler la population. Il faut dire que l'enjeu n'est pas simple à réaliser. Le Comité des Fêtes a cette difficile mission de créer cette envie de rencontre et ce lien entre les habitants, Il faut qu'Enval reste un village, aidez nous à réussir notre pari.

VOICI NOS ANIMATIONS RÉALISÉES AU COURS DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2015

• Marche Nocturne de la pleine lune :

Nous avons initié cette année une randonnée de nuit le 4 juillet, nuit de la pleine lune (*proposition d'Alain Meurdefroid*). Nous avons préparé deux parcours en boucle : 8 Km et 16 Km avec un départ à 20h. Nous étions une petite vingtaine, une pause avec un casse croûte a rassemblé les 2 équipes à la chapelle Saint Don. L'ambiance était conviviale : une belle nuit avec une lune rousse apparue un peu tard, en fin de parcours.

• La Fête patronale les 29 et 30 Août :

Samedi : L'après midi : Le Forum des associations s'est tenu à la salle polyvalente : le résultat est mitigé.

Les exposants présents ont accueilli des visiteurs peu nombreux. Les jeux pour enfants animés par Michèle Lecosquer et les acteurs des Baladins ont réussi à captiver leur public, mais avec une faible participation.

Est-ce le temps trop chaud de l'après midi ?

Soirée Feu d'artifice : La retraite aux flambeaux précédée du char des conscrits a traversé le village depuis Lauriat jusqu'au stade sur les rythmes joyeux du groupe de musique Banda'na, puis on a proposé un superbe feu d'artifice réalisé par la société SPE. **Soirée réussie !** Les



familles étaient nombreuses avec les enfants portant fièrement leurs flambeaux offerts par notre équipe, ainsi que les spectateurs venus admirer le feu d'artifice.

Dimanche : Après un apéritif animé par la Fanfare des Beaux Arts, offert par le Comité des fêtes, une délicieuse paëlla était proposée sous les barnums installés à l'extérieur de la salle polyvalente. Un babyfoot humain installé à l'ombre, dans la salle polyvalente, fut apprécié par les petits et les grands. L'après midi, le défilé guidé par le char des conscrits a fait découvrir un sympathique groupe de danseurs et musiciens créoles animant joyeusement notre village. La compagnie Nomade nous a ensuite proposé une belle démonstration de Hip Hop.

• Soirée concert le 4 octobre :

Pour terminer notre programme de l'année 2015 nous avons souhaité organiser un concert avec le groupe vocal Chorins. Cette formation composée de 20 chanteurs et 6 musiciens a séduit un public nombreux, le dimanche après midi. Le répertoire varié nous a permis de fredonner des grands succès de chansons françaises, dans une ambiance colorée et sympathique.

Merci aux nombreux bénévoles et à l'équipe pour leur contribution et leur implication dans toutes nos manifestations en particulier la fête patronale.

Marie-Claude Arcuri, Présidente



Voici quelques thèmes qui seront traités :

- Les atouts de la commune : son magnifique site naturel des Gorges, ses chemins de randonnée, son habitat vigneron, les caves, l'alambic.
- Son patrimoine : les croix, l'église, Clémentel, le Gravier

- Son histoire : son origine et sa création, la vigne, les grands aménagements (adduction d'eau, électrification, tout à l'égout, la zone artisanale et commerciale) mais aussi la vie associative, les hommes

et la vie de la commune, les grandes épreuves (guerres, phylloxera, etc.)

Le budget global est de l'ordre de 34 000 euros et le financement sera tiré de plusieurs sources :

- Le mécénat d'entreprises locales ; des contacts sont très avancés et l'accueil est très favorable.
- Une souscription auprès des habitants de la commune à un tarif préférentiel
- L'option d'achat de X exemplaires par la commune pour les offrir
- Un emprunt bancaire qui complétera.

Gageons que le mécénat couvre une grande partie du budget, ce qui permettra de baisser le prix de vente du livre pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Pour tout renseignement, souhait d'adhésion, proposition de documents, photos, peintures, etc.

Merci de contacter Jean-Jacques Germain par téléphone ou SMS au 06 66 81 04 67 ou par mail : lesamisdenvall@gmail.com, et nous vous contacterons très rapidement.

Jean-Jacques Germain, Président



Enval un autre regard

RÉUNION « TOUT POUR LA COCOTTE »

Vendredi 5 décembre 2015, à la salle des fêtes d'Enval, une assemblée d'Envalois s'est réunie à l'initiative de l'association « Enval, un autre regard » pour réfléchir sur le problème de la réduction des déchets et la solution que pourrait apporter l'élevage de poules dans les jardins.

En introduction, un bilan très documenté de l'action des pouvoirs publics et des collectivités sur le traitement des ordures ménagères a été présenté.

L'objectif de réduction de nos déchets ne peut réussir que si les citoyens eux-mêmes se prennent en charge. La création de poulaillers peut être une solution adaptée à notre village.

Michel Ménard, membre de l'association, a présenté l'utilité des poules sur différents plans : l'élimination des déchets, alimentaires donc la diminution du volume de la poubelle ; la production d'œufs ; la fertilisation des jardins mais aussi l'aspect sociable de l'animal qui peut même devenir à certains égards un animal de compagnie, et aussi pour les plus passionnés, un animal de collection du fait de la grande variabilité de l'espèce.

Les témoignages de l'assistance ont permis de cerner les contraintes à respecter pour le bien-être animal et favoriser la bonne santé des poules.

Deux modèles d'introduction de ces élevages de poules ont été présentés : l'élevage individuel, possible pour les habitants possédant assez d'espace et qui ne sont pas rebutés par les contraintes journalières du soin aux animaux, mais aussi une solution originale d'élevage dans un poulailler collectif qui pourrait convenir à des familles souhaitant partager une expérience moins contraignante tout en profitant des œufs. Cet exemple du poulailler collectif de Champeix a été décrit à l'assistance.

■ Il s'agit de quatorze familles qui se sont regroupées et partagent désormais à tour de rôle la charge et l'agrément du poulailler collectif. L'aide de la municipalité a été sollicitée au départ du projet pour le prêt d'un terrain disponible. Après la construction collective du poulailler, les règles de fonctionnement assez simples permettent à chaque membre à tour de rôle de recueillir les œufs du poulailler et s'occuper de l'entretien et du soin aux animaux. Des soirées poules appelées cocoteries leur donnent l'opportunité de vivre ensemble et permettent une à deux fois par an de réguler le fonctionnement. Cette association fonctionne depuis trois ans.

■ Ce poulailler collectif est ouvert à la visite et reçoit les enfants du centre de loisirs.

La discussion s'est orientée sur les conditions d'une transposition de ce modèle qui pourrait être repris sur la commune d'Enval. La réunion s'est poursuivie sur un diaporama des espèces différentes, des plus connues comme les poules hybrides rousses ou noires très prolifiques en œufs, aux espèces les plus rares prisées pour leur aspect esthétique.

En conclusion, un appel est fait aux personnes intéressées pour élaborer un projet commun et pourquoi pas, créer un poulailler collectif à Enval.

Mots Croisés proposés par Jean Caillaud

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontal

1. Courbures
2. Voyelles - Aussi
3. Canal - Soutien
4. Curiosités
5. Vieux soleil renversé - Conjonction - Génisse
6. Tours d'hélice - Lui
7. Enlever - Installa
8. Pronom Relatif - Abri Douillet
9. Personne désagréable Vomit
10. Station - Service Au Sénégal

Vertical

1. Placées - Offre
2. Mois - Battement Vital
3. Se Transformerait - Numéro Un
4. Singularité
5. Note ou île - Infinitif - Adverbe
6. Vieux
7. Morceau d'assemblage - Plus mauvais
8. Peut être d'exaltation - Rajouter l'odeur de mer
9. Etoiles - Va avec ne
10. Sud Ouest - Chef lieu Carcassonne

Solution :

10	E	I	R	E	C	N	S	S	S	E
9	D	N	E	R	E	T	V	T	P	O
8	U	D	I	N	R	E	N	O		
7	V	S	O	P	R	E	T	O		
6	T	L	I	R	E	S	E	P	A	R
5	O	I	E	T	A	R	E	E		
4	S	E	T	R	A	N	G	E		
3	T	V	A	V	Z	Z	U	S		
2	U	I	L	I	E	T	A	V		
1	C	A	R	U	S					
10	6	7	4	5	9	2	3	8		

- **Samedi 9 janvier**, Vœux de la mairie, *Mairie*
- **Week-end 16 et 17 janvier**, Loto, *Tennis*
- **Week-end 30 et 31 janvier**, Concours de belote, *Les Loustics*
- **Week-end 6 et 7 février**, Loto, *AS Enval Marsat*
- **Samedi 20 février**, Soirée, *Conscrits*
- **Vendredi 4 mars**, Loto, *Ecole*
- **Samedi 5 mars**, Théâtre, *Les Baladins de l'Ambène (rue des Gravier)*
- **Week-end 5 et 6 mars**, Soirée, *Comité des Fêtes*
- **Samedi 12 mars**, Soirée, *AS Enval Marsat*
- **Week-end 19 et 20 mars**, ????, *Enval Drift*
- **Week-end 2 et 3 avril**, ????, *Les Loustics*
- **Dimanche 10 avril**, Cabaret spectacle à 15h, *CCAS*
- **Samedi 30 avril**, Théâtre, *Les Baladins de l'Ambène (rue des Gravier)*
- **Dimanche 8 mai**, Brocante, *Comité des Fêtes*
- **Samedi 21 mai**, Théâtre, *Les Baladins de l'Ambène (rue des Gravier)*
- **Week-end 4 et 5 juin**, Théâtre, *Les Baladins de l'Ambène*
- **Samedi 11 juin**, Théâtre, *Les Baladins de l'Ambène (rue des Gravier)*
- **Vendredi 24 juin**, Fête de l'école, *Ecole et Les Loustics*
- **Samedi 25 Juin**, Tournoi de pétanque au stade, *AS Enval Marsat*
- **Vendredi 26 août**, Tournoi de pétanque au stade, *AS Enval Marsat*
- **Week-end 27 et 28 août**, Fête patronale, *Comité des Fêtes*
- **Week-end 8 et 9 octobre**, Loto, *AS Enval Marsat*
- **Samedi 22 octobre**, Envalambic, *APAGE*
- **Week-end 19 et 20 novembre**, ??, *Les Loustics*
- **Dimanche 27 novembre**, Loto, *Club de l'Age d'Or*

NAISSANCES

Soline DEBRION
15 juin
Maëlyne BONNAS
7 septembre
Nolan CHEVALIER
16 septembre
Maël CROMARIAS
27 septembre
Lucie BELIN
9 octobre
Adenaim WINTERSTEIN
21 novembre

Anna RIABI
XXXXX

MARIAGES

Grégory CHALUS et
Virginie BAUFOND
25 juillet
Pierre-Marie FAURE et Aurélie DELTOMBE
5 septembre
Eric BOUGRAT et
Caroline GERBE
28 novembre

DÉCÈS

Yannick DENIAU
20 juin
Jean BAPTISSARD
11 août
Michelle DEAT
15 août

Etat
Civil
2015

C'est quoi être un bon citoyen ?

1- ECOBUAGE

Bien souvent la facilité est de faire brûler directement des déchets ou résidus de jardin. L'expérience montre que malheureusement ces comportements courants peuvent parfois gêner le voisinage suite à la proximité d'habitations, le sens du vent, voire le plafond très bas. Suite aux plaintes parvenues en mairie une petite information sur le contenu du texte de la loi paraît nécessaire.

« Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux ménagers est interdit. Les déchets végétaux ménagers, incluent les déchets verts dits de jardin: herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères.



Il est interdit de faire des feux à moins de 10 mètres des lignes électriques, moins de 25 mètres des voies de circulation, des constructions et moins de 200 mètres de bois forêts, plantations.

Pour les feux autorisés sous conditions: le feu doit être effectué à partir de

végétaux suffisamment secs, ne produisant pas une fumée excessive. »

2- DÉPÔTS SAUVAGES

La découverte de dépôts sauvages de déchets pas toujours ménagers dans certains lieux de

la commune est un fléau qui dénature énormément notre cadre de vie et l'image que l'on souhaite conserver à notre commune. Si vous constatez lors de vos balades un dépôt sauvage du type de celui existant chemin de Cruzol merci d'en informer la mairie.



Janvier 2016
Directeur de Publication :
Christian MELIS
Rédaction : Commission
Communication
Dépôt légal : Janvier 2016

Maquette - Mise en page -
Impression : Imprimerie Decombat
04 73 25 06 62

L'Envalois

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Secrétariat - Attention : changement d'horaires d'ouverture les lundi et mardi à partir du 4 Janvier 2016

2 rue des écoles - 63530 ENVAL

Tél. : 04 73 38 23 82 / Fax : 04 73 38 23 42

Mail : mairie.ental@wanadoo.fr - www.ental.net

Lundi : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h / **Mardi** : (fermé) / **Mercredi** : 8h30 - 11h (fermé l'après midi) / **Jeudi** : 8h30 - 11h / 16h - 20h / **Vendredi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h

Bureau Municipal

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous, à prendre via la Mairie

Location de la salle polyvalente : Se renseigner en mairie

Bibliothèque :

Lundi : 15h30 à 18h30 - **Mardi** : 13h30 à 15h - **De 10h à 11h30, les premier et troisième Jeudi de chaque mois pour les tout-petits et leurs accompagnateurs.** Pendant les vacances scolaires, les fermetures sont affichées et consultables sur le site de la bibliothèque.

Renseignements au 04 73 38 59 58

ADRESSES UTILES

• L'AGENCE POSTALE

04 73 97 45 06

Lundi : 9h15 - 12h

Mardi : 9h15 - 12h

Mercredi : fermé toute la journée

Jeudi : 15h15 - 18h

Vendredi : 15h15 - 18h

Samedi : 9h15 - 12h

La levée du courrier est effectuée à 15h15

• Pharmacie Marie-Hélène PETAVY

Tél. : 04 73 38 98 41 - Route de Volvic

63530 ENVAL (galerie marchande du

Centre Leclerc)

• Docteur Anne FOA

Tél. : 04 73 63 00 83

12 avenue de la Libération 63530 ENVAL

(près de la salle polyvalente)

• Cabinet d'infirmière libérale

Tél. : 06 38 72 35 74 ou 07 87 12 88 71

3 rue de l'Ambène 63530 ENVAL

• Centre d'Action Médico Sociale de Riom

Tél. : 04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud 63200 RIOM

• Groupe scolaire

rue des Ecoles

Tél. Ecole : 04 73 38 49 38

Tél. Cantine : 04 73 38 50 01

POUR VOTRE SÉCURITÉ, QUELQUES NUMÉROS À AVOIR SUR VOUS

• **Pompiers** : composer le 18

• **Gendarmerie - Police**

composer le 17 ou 112

• **Urgences médicales** : composer le 15

• **Vous êtes victime d'un cambriolage :**

■ **Si vous souhaitez connaître les mesures de préventions préconisées** : Contacter la mairie

■ **Si vous êtes victime d'un cambriolage** : composer le 17 ou le 112

• **Opposition carte bancaire** : 0 892 705 705

• **Opposition chéquier** : 0 892 68 32 08

• **Téléphones portables volés :**

■ SFR : 10 23

■ Orange : 0 800 100 740

■ Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

■ FREE : 3244

• **Agir contre toutes les violences faites aux femmes :**

Un numéro national unique pour les femmes victimes de violence : 3919

Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h (les jours fériés de 10h à 20h). Ce numéro est gratuit. Il répond à toutes les formes de violences (violences conjugales, mutilations et mariages forcés, agressions sexuelles et viols, violences au travail). Que vous soyez victime ou témoin, vous serez écouté(e), conseillé(e) et informé(e) sur les démarches à suivre.

• **SEMERAP** : 04 73 15 38 38 (si problème technique urgent sur réseau d'eau)

• **Urgence Gaz** : 0800 473 333

• **Urgence EDF** : 0811 010 212

• Info SBA

■ **Déchèterie de Volvic** : 04 73 64 74 44

Chemin des Prades - Section Champloup 63530 VOLVIC

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du mardi au samedi inclus : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du mardi au samedi inclus : 9h-12h30 / 13h30-17h

■ **Déchetterie De Châtel Guyon** : Tél : 04 73 64 74 44

Chemin de la Croix des Roberts 63140 CHÂTEL-GUYON

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du mardi au samedi inclus : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du mardi au samedi inclus : 9h-12h30 / 13h30-17h

Pour éviter vols et dégradations récurrents, les caisses « ferraille et DEEE » sont évacuées chaque soir. Dépôt de ces déchets avant 17h45.

■ **Déchetterie de Riom** : Tél : 04 73 64 74 44

Avenue Hector Berlioz - RD 211 - Chemin de Maupertuis
Lieu-dit Le Polbiat 63200 RIOM

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-19h

Le samedi : 8h-19h : (sans interruption)

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-18h

Le samedi : 8h-18h : (sans interruption)

Attention ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Afin de mieux gérer le service, la gestion des accès aux déchetteries est désormais informatisée via les cartes à puce, ce qui consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès gratuite. Pensez à faire le nécessaire soit en retirant un formulaire de demande de carte auprès des gardiens, soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet du syndicat : www.sba63.fr